

Plan de cours

CRI32601-32602/ CRI33601-33602 I : Stages pratique / Atelier de rétroaction de stages-année – Délinquance adulte- milieux correctionnels ouvert

Vendredi de 8H30 à 11H29
Martine Boisvert Criminologue
martine.boisvert.3@umontreal.ca

Disponible par courriel ou en personne après le cours et possibilité de prise de rendez-vous individuel

Descripteur des cours

Stage: Expérience pratique dans un des secteurs d'intervention.

Atelier de rétroaction 1 et 2: Supervision en petit groupe. Actualisation des connaissances théoriques dans la pratique. Réflexion sur les habiletés personnelles et professionnelles ainsi que sur l'intervention dans une perspective globale.

Objectifs du cours

Fournir à la personne étudiante des opportunités d'acquérir une identité et une compétence à titre de future professionnelle en criminologie en soutenant la réalisation de son stage et en facilitant une intégration des expériences pratiques, des connaissances acquises dans le milieu ainsi que des connaissances acquises à l'université.

Objectifs généraux

De façon générale, le cours permet à l'étudiant.e :

- Prendre conscience de son identité professionnelle en tant que criminologue
- Faire des liens entre les connaissances théoriques, scientifiques, méthodologiques et pratiques acquises antérieurement et les apprentissages pratiques faits dans son milieu de stage.
- Avoir une pratique réflexive, analyser sa façon d'intervenir, d'être en relation avec les autres et le rationnel qui la sous-tend.

- Avoir une réflexion de groupe sur les expériences personnelles et professionnelles, tout en tirant profit des expériences vécues dans les différents milieux.

Objectifs spécifiques

À la fin du cours, l'étudiant.e sera en mesure :

- Partager son expérience de stage et apprendre de celle des autres.
- Reconnaître les enjeux soulevés aux plans personnel et professionnel.
- Développer ses capacités d'auto-observation, de réflexion critique et son jugement professionnel face aux interventions réalisées.
- Bonifier les connaissances quant aux besoins de la clientèle, les méthodes d'évaluation et les approches d'intervention préconisées.
- Être en mesure d'expliquer et de justifier les assises théoriques qui sous-tendent les interventions.
- Connaître les lois, les règlements et les protocoles propres au milieu de stage.
- Développer ses compétences professionnelles (analyse, évaluation, rédaction, etc.).
- Apprendre à travailler en collaboration, en tenant compte de son mandat, son rôle.
- À partir de l'expérience vécue dans le milieu de stage, améliorer ses capacités d'introspection.

Modalités pédagogiques

Le stage

1. Le stage pratique

Le stage est la principale activité de cette session. Il dure 75 jours et se déroule habituellement du mardi au jeudi entre le début septembre d'une année et la mi-mars de l'année suivante. Il a pour but de permettre à la personne étudiante de s'engager dans des démarches d'actualisation et de développement de son savoir, savoir-faire et savoir-être. La personne étudiante est supervisée dans le milieu de stage par un superviseur terrain. Celui-ci veille à accompagner la personne étudiante dans son développement professionnel, tout en lui faisant prendre conscience des opportunités et contraintes particulières au milieu dans lequel elle fait son stage.

À la mi-stage, une rencontre est effectuée (sur place) par la professeure titulaire pour faire le point sur le cheminement de la personne étudiante. Une deuxième rencontre a lieu à la fin du stage pour évaluer la performance de la personne étudiante. Les évaluations mi-stage et de fin de stage se font conjointement (personne étudiante, superviseur et professeure) à l'aide de la grille d'évaluation du stage qui se trouve dans le cahier du stagiaire. La note est accordée par la professeure attitrée et compte pour 70% de la notation totale du volet « stages pratiques ».

2. Le cahier de bord

Le cahier de bord sert à colliger des notes d'observation sur le milieu de stage, à se remémorer ses activités quotidiennes et à noter ses réflexions, ses questionnements, ses émotions, ses constats, etc. Ce cahier ne sera pas noté et demeure un outil personnel. Il devra néanmoins être complété chaque semaine puisqu'il servira de base aux discussions de groupe.

Rétroaction de stage

1. L'atelier de rétroaction de stage

Les ateliers de rétroaction de stage ont pour but d'amener les personnes étudiantes à faire une mise en commun de leurs connaissances, de leurs expériences et de leurs réflexions sur différents sujets concernant les stages. Différentes formules de travail sont utilisées : des échanges sur les expériences vécues ou sur des thématiques liées au stage, des discussions à partir des présentations de cas faites par les personnes étudiantes, des jeux de rôle et des mises en situation.

La personne étudiante est considérée comme étant le pivot du fonctionnement de l'atelier. La professeure a pour rôle de faciliter l'exploration et la compréhension du sujet de discussion. La participation aux ateliers de rétroaction de stage est évaluée en fonction des critères décrits plus bas. Elle compte pour 25% de la note attribuée au volet « rétroaction de stage ».

2. Les lectures demandées (s'il y a lieu)

Elles ont pour but de compléter et/ou d'approfondir des thèmes vus en atelier.

3. Les rencontres individuelles (au besoin)

Au besoin, elles permettent à la personne étudiante d'échanger sur son expérience de stage en compagnie de sa professeure titulaire.

Rôles

1- La personne étudiante

Elle est la principale responsable de l'élaboration de ses objectifs de stage et de leur actualisation. Il en va de même des questionnements théoriques, professionnels et personnels qui découlent de son stage.

2- Le/la superviseur.e terrain

En collaboration avec la professeure titulaire et à partir du vécu sur le terrain, il a à susciter, supporter et accompagner le développement des capacités théoriques, professionnelles et personnelles de la personne étudiante tout en lui faisant prendre conscience des opportunités et des contraintes particulières du milieu dans lequel elle fait son stage.

3- La professeure titulaire

Elle a la responsabilité de situer les activités de réalisation du stage et de l'atelier de rétroaction de stage dans le cadre de la démarche de formation pratique envisagée par l'École de criminologie. Avec l'aide du superviseur terrain, elle a à susciter, supporter et accompagner la démarche de développement de la personne étudiante aux plans théorique, professionnel et personnel.

Modalités d'évaluation des apprentissages

Outils d'évaluation

1- Le stage (CRI32601 et 32602)

A- Ventilation de la note

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
Stage	80 %	26 mars 2027
Rapport final de stage	20 %	19 mars 2027 Sur StudiUM à midi

B- Modalités d'évaluation

Stage pratique (80%)

La grille d'évaluation contenue dans le cahier du stagiaire et les discussions avec la (les) personne assurant la supervision du stage et la personne en stage servent à noter la performance en stage de cette dernière.

Rapport de fin de stage (20%)

Le rapport fin de stage est un document écrit qui fournit à la personne étudiante l'occasion de porter une appréciation sur l'atteinte de ses objectifs de stage. Il cherche également à l'amener à qualifier, en termes de forces et de faiblesses, sa performance dans le milieu de stage. Enfin, il vise à lui donner l'opportunité de prendre une distance critique par rapport à son milieu de stage et sa formation. Il est développé selon les différentes rubriques indiquées à ce propos dans le cahier du stagiaire. Il compte environ 15 pages (maximum)

Le rapport de fin de stage est évalué à l'aide des critères d'évaluation des rapports que l'on retrouve un peu plus haut. On s'attend notamment à ce que la personne étudiante y fasse des liens étroits avec le contenu de son premier travail de la session préparatoire au stage. Les aspects critiques doivent enfin faire valoir tant les points positifs que problématiques ; ils doivent aussi mettre en valeur la pertinence des améliorations proposées. Le rapport fin de stage est noté par la professeure titulaire et compte pour 20% de la note totale du volet « stages pratiques ».

Ici encore, une attention devra être mise sur le savoir-être (développement personnel). La personne étudiante devra s'inspirer de son évolution globale et faire des liens avec son rapport de mi-stage. Elle devra préciser comment ses apprentissages ou réalisations lui seront utiles pour la suite de son parcours professionnel.

Le rapport de fin de stage est noté par la professeure titulaire et compte pour 20% de la note totale du volet « stage pratique ». **Il doit être remis sur StudiUM le 19 mars à midi.**

Pour le rapport mi et fin de stage, le propos doit être à la fois organisé (respect rubriques, présentation structurée), complet et pertinent. Une pénalité maximale de 10 % sera appliquée pour la qualité du français et de la syntaxe selon la grille suivante :

4 fautes et moins = 0
 5 à 9 fautes = - 2,5%
 10 à 15 fautes = - 5%
 16 fautes et plus = - 10%

2- L'atelier de rétroaction au stage (CRI 33601 et 33602)

A- Ventilation de la note

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
Participation	25 %	19 mars 2027
Ateliers1 Cas Clinique en classe	10 %	2 octobre 2026
Ateliers2 Cas Clinique en classe	15%	20 novembre 2026
Présentation de cas en équipe	40%	Jour de la présentation orale
Fiche synthèse	10%	Jour de la présentation orale

B- Modalités d'évaluation

Présence et participation à l'atelier de rétroaction de stage et aux exercices en classe (25 %)

L'évaluation de ce volet repose sur les critères suivants :

- **Présence**
Fais preuve d'assiduité et de ponctualité lors des ateliers et des activités en classe. Éloignes les écrans pour habiter pleinement l'instant présent
- **Contribution**
Intervient de manière pertinente en soulevant des questions, en exprimant des opinions et en formulant des hypothèses. Partage ses connaissances et ses expériences. Est capable de nommer ses réussites ainsi que les défis rencontrés en lien avec les tâches ou le vécu dans le milieu de stage.
- **Attitude**
Fais preuve de respect envers les autres participants, manifeste de la tolérance face aux différences, respecte la confidentialité, adopte une posture éthique et démontre une capacité d'autocritique.
- **Écoute**
Adopte une écoute active envers les autres participants, témoignant d'un réel intérêt pour leurs propos.
- **Interaction**
Questionne, accueille les critiques de manière constructive, met en commun ses idées et manifeste un effort soutenu pour faire progresser le travail du groupe.

Ateliers 1 et 2 Cas Clinique (25%)

Cet atelier a pour objectif d'évaluer la capacité de la personne étudiante à bien cerner la problématique d'une personne contrevenante et à proposer des pistes d'action pertinentes dans ce cas. Elle sera évaluée sur l'organisation, la synthèse des idées présentées, la qualité et la profondeur de la réflexion ainsi que sur l'analyse

Le texte relatif à ce cas sera remis à la personne étudiante en temps opportun. La personne étudiante doit démontrer une analyse clinique, un pronostic et un plan d'intervention (objectifs et moyens envisagés) à travers diverses discussions et la rédaction d'un document en classe.

L'atelier 1 (10%) et 2 (15%) comptent pour 25 % de la note totale attribuée au volet « rétroaction de stage ».

L'atelier clinique de cas devra répondre aux questions suivantes :

- Identifiez les facteurs de risque (statiques et dynamiques) ainsi que les éléments pertinents liés au cycle de délinquance. L'hypothèse de compréhension (analyse clinique) doit s'appuyer sur des considérations théoriques reconnues en criminologie.
- Déterminez les facteurs de protection qui pourraient avoir une incidence sur le risque de récidive et donc, sur le potentiel de réinsertion sociale.
- Élaborez un plan d'intervention incluant trois (3) objectifs spécifiques et les interventions qui pourraient être envisagées afin d'aider la personne contrevenante à atteindre ces objectifs.
- Déterminez les mesures d'encadrement qui apparaissent nécessaires et suffisantes pour assurer une saine réintégration sociale. La personne étudiante doit émettre un pronostic et une opinion sur le risque de récidive et de la dangerosité du contrevenant. Ces éléments doivent également s'appuyer sur des cadres théoriques criminologiques.

Présentation au groupe d'un champs d'analyse rattaché à un cas. (40%)

Fiche synthèse. (10%)

La présentation de cas se réalise en équipe. Pour un groupe de 14 étudiants.es nous formerons quatre (4) équipes de trois ou 4 personnes.

Cette activité vise à élargir les champs de connaissance et de réflexion des participants.es à l'atelier. Il s'agit d'une présentation dynamique d'une durée maximale (le respect du temps alloué sera noté) qui porte sur une problématique liée à la clientèle délinquante.

Celle-ci pourra être abordée sous l'angle de l'individu ou de façon plus large, dans une perspective sociale, environnementale, politique, etc., tout en demeurant dans un champ d'analyse pertinent à la criminologie.

Cette présentation doit être illustrée par au moins un cas concret(s) retrouvé(s) dans le milieu de stage. La présentation orale se doit d'être originale, bien structurée, complète et pertinente.

Les présentateurs·trices devront :

- Expliquer les particularités de la problématique choisie
- Établir des liens avec les théories pertinentes
- Définir un plan d'intervention (commenter ou bonifier celui déjà proposé)
- Illustrer un ou deux cas concrets
- Se prononcer sur la faisabilité de l'application du plan d'intervention
- Évaluer le pronostic attendu

La présentation doit favoriser l'échange entre les participants.es et encourager la réflexion collective

Format de la présentation

- Présentation en équipe : maximum de 45 minutes
- Discussion de groupe : 15 minutes

La ou les discussions peuvent avoir lieu pendant la présentation ou à la fin, selon la préférence des présentateurs·trices. Dans tous les cas, le temps alloué à la discussion est de quinze (15) minutes.

Matériel exigé

Matériel visuel :

- (PowerPoint ou autre) : doit soutenir les éléments centraux de la présentation orale.

Fiche synthèse (10%) :

- 2 pages de texte (maximum), accompagnées des références (pages supplémentaires).
- Elle doit résumer les éléments les plus pertinents de la problématique abordée.
- La fiche doit être structurée, complète et captivante.

Une copie du Power Point et de la fiche synthèse doit être disponible pour la professeure au moment de la présentation. Il doit également être déposé sur StudiUM **au plus tard le jour de la présentation à 8h30.**

Une copie papier de la fiche synthèses doit être disponible pour la professeure lors de la présentation.

Critères d'évaluation de la présentation 40 points :

- 1- Explication de la problématique (historique, définition, épidémiologie, etc.), rigueur de recherche, appui sur des sources valides et variées: **10 points**
- 2- Liens entre la théorie, le sujet et la pratique, intégration d'au moins un exemple issu du milieu de stage **10 points**
- 3- Pertinence, structure et cohérence de la présentation, articulation des idées et terminologie appropriée: **5 points**
- 4- Qualité et originalité de la présentation orale, visuelle, techniques: **5 points**
- 5- Animation de la discussion, capacité à susciter l'échange, qualité des réponses, respect du temps: **5 points**
- 6- Évaluation par les membres de l'équipe de la participation individuelle. **5 points**

Fiche synthèse 10 points :

Pertinence, clarté et originalité du contenu

Le calendrier des présentations orales sera établi par tirage au sort.

Barème de notation

Grille de conversion des pourcentages

Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage

4,3	À+	Excellent	90
4	À		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	-de 50

Déroulement du cours

Chaque cours comprendra un bilan ou chaque participant discutera des faits importants relatifs à son stage depuis la dernière rencontre. Chacun des cours abordera un contenu spécifique tel que décrit dans le calendrier ci-dessous. A noter que le contenu pourrait être modifié sans préavis,

Dates	Éléments de contenu
4 septembre 2026	1^{er} cours Présentation du plan de cours Retour sur le cahier du stagiaire, Confirmation des superviseurs,es, Attentes du groupe et du professeur face aux ateliers Rétroaction des premiers jours de stage.
18 septembre 2026	2^e cours Rétroaction Mesure de sécurité et d'autoprotection en milieu de stage. Comprendre la sécurité statique et dynamique Intervention en milieu non volontaire, en contexte d'autorité. Comprendre le rôle des tribunaux administratifs décisionnels (CQLC et CLCC) Comprendre les dates d'éligibilité.
25 septembre 2026	3^e cours Rétroaction Éthique professionnelle et savoir-être Identifier et savoir composer avec les malaises éthiques Code de déontologie des criminologues et du milieu de stage. Confidentialité

	Savoir être dans le milieu de travail et observation du milieu de stage.
2 octobre 2026	4^e cours Rétroaction Évaluation du risque, des facteurs criminogènes de leurs priorisations. Évaluation des besoins, de la réceptivité et des facteurs de protection. Opinion professionnelle quant au risque et au potentiel de réinsertion sociale. Atelier Étude de cas 1 en classe (10%)
16 octobre 2026	5^e cours Rétroaction Atelier World Café (thèmes de réflexion variées)
19 – 25 octobre	Semaine de relâche
30 octobre 2026	6^e cours Rétroaction Retour sur l'atelier 1 Revue de certaines techniques d'entrevue, appropriation et objectifs. Revue des notions en lien avec le plan d'intervention Fonctionnement pour l'évaluation mi-stage Choix des coéquipiers et du thème pour la présentation orale Pige de l'ordre de présentation
13 novembre 2026	7^e cours Rétroaction Communication et documentation : - Travail en équipe interdisciplinaire - Confidentialité des informations - Besoin de savoir - Tenue de dossier - Exercice de rédaction de note
20 novembre 2026	8^e cours Rétroaction - Profil de la population de votre milieu de stage. - Population à risque ? - Défis face à certains profils, malaises, ou intervention plus fluide. - Atelier Étude de cas 2 en classe (15%)
11 décembre 2026	9^e cours Rétroaction Les vulnérabilités et Les premières nations La compréhension des différences et des biais. Prendre conscience de notre propre vulnérabilité Traumatisme vicariant, fatigue de compassion

24 décembre au 4 janvier 2027	Congé- universitaires
29 janvier 2027	10^e cours Présentation équipe 1 Rétroaction Savoir dire, conversations difficiles Recevoir les émotions négatives, ce que l'on en fait.
5 février 2027	11^e cours Présentation équipe 2 Rétroaction Prendre conscience de notre propre vulnérabilité Traumatisme vicariant, fatigue de compassion
19 février 2027	12^e cours Rétroaction Présentation équipe 3 Dualité du rôle du criminologue en milieu correctionnel ou ouvert (aide vs contrôle) Faits vécus par les étudiants.es Avec le recul et l'expérience, mes sources de malaises face à certaines populations, mes stratégies pour y faire face. Intérêt ou désintérêt particuliers apparu en cours de stage
1 au 7 mars 2027	Semaine de relâche
12 mars 2027	13^e cours Présentation équipe 4 Bilan Retour sur l'expérience de stage Réflexion sur les défis et les succès vécus Choix d'un milieu d'intervention
19 mars 2027	Remise du rapport final de stage Sur StudiUM à midi

Lectures

Suggestion de thèmes pour les présentations orales

Obligatoires

- Mission du Service correctionnel du Canada directives du commissaire 001
- Loi sur le système correctionnel du Québec et Règlement sur la libération conditionnelle (provincial)

- Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition (fédéral)
- Code de déontologie de l'Ordre professionnel des criminologues du Québec
- Référentiel de compétences des criminologues – Ordre professionnel des criminologues du Québec
- Cahier du stagiaire

Suggérées

- Chartes des droits et libertés
- Lupien, Sonia (2020). *Par amour du stress*. Mont-Tremblant, éditions Au carré. 274 pages.

Références bibliographiques

Jugements de la Cour suprême, 1999-04-23 R.c.Gladue, numéro de dossier 26300

Bourgault, Rosemarie (2013) *L'aide-mémoire de psycho-traumatologie, ch. 37 Trauma vicariant, trauma secondaire* 258 -263 [www.erudiy.org].

Fortin Cindy. (2014). *Le vécu professionnel des intervenants de la relation d'aide : les facteurs d'influence de la fatigue de compassion et du traumatisme vicariant*. Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Chicoutimi

Dozois, J., Brochu, S. (1988) *relation d'aide en contexte d'autorité*. Montréal :PUM

Directives du commissaire, Service correctionnel du Canada

Lemire, G., Vacheret, M. (2007) *Anatomie de la prison contemporaine* Presse de l'Université de Montréal

Hugron, M., Dionne, M. et Lefebvre, G. (2024, mars). *La confidentialité et le secret professionnel : comment naviguer avec assurance?* Ordre professionnel des criminologues du Québec.

Chesnay, C., Chabot-Martin, M. et Ouellet, G. (2024). *Décès dans les prisons provinciales : un état des lieux*. Observatoire des profilages.

Brian A. Grant, Sara L. Johnson et Mike Muirhead (2000) *Libération d'office avec assignation à résidence, Analyse descriptive* Service correctionnel du Canada

Directives du commissaire, Service correctionnel du Canada

Manuel des politiques décisionnelles à l'intention des commissaires, Commission National des libérations conditionnelles

Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : www.crim.umontreal.ca

Nous vous invitons à consulter le [guide étudiant](#) de votre programme :

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps,

Règlement des études de premier cycle

Nous vous invitons aussi à consulter le [règlement pédagogique](#) :

Révision de l'évaluation (article 9.5)

*Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours. a) **Demande recevable***

Si la demande est recevable, le doyen ou l'autorité compétente en informe l'étudiant par écrit et invite immédiatement le professeur à réviser l'évaluation dans un délai qu'il détermine, mais ne dépassant pas 21 jours. La note peut être maintenue, diminuée ou majorée. Le relevé de notes est ajusté en conséquence.

b) Demande non recevable

Si la demande n'est pas recevable, le doyen ou l'autorité compétente en informe l'étudiant par écrit avec motif à l'appui dans les 28 jours suivant la réception de la demande.

Si la décision à cette demande demeure insatisfaisante, il existe un processus de demande de révision exceptionnelle (consulter le règlement pédagogique pour plus d'informations).

À noter que l'étudiant.e doit remplir le [formulaire](#) et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)

Lorsque l'étudiant omet de remettre un travail dans le délai prescrit, le doyen peut fixer un nouveau délai et requérir que la correction du travail soit alors faite en tenant compte du retard. Ce délai ne peut excéder un trimestre.

Si, au terme du délai accordé, l'étudiant n'a pas remis son travail, un échec est enregistré pour celui-ci et la note du cours est calculée et inscrite au dossier.

À l'école de criminologie : Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours.

Justification d'une absence (article 9.9)

L'étudiant doit motiver, par le biais du formulaire électronique approprié, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation, au plus tard dans les sept jours suivants l'absence.

Une fois par trimestre, pour une absence de courte durée, soit au plus trois jours consécutifs, l'étudiant peut justifier une absence à une évaluation sur la base d'une déclaration sur l'honneur. Pour toute autre absence survenant au cours du même trimestre, ainsi que pour toute absence à un examen différé, l'étudiant doit fournir des documents justificatifs.

Le doyen détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives, lorsque requises, doivent être dûment datées et signées.

Le cas échéant, le document doit préciser les activités auxquelles l'étudiant n'est pas en mesure de participer en raison de son état de santé, la date et la durée de l'absence. Il doit également permettre l'identification du professionnel de la santé qui le signe.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme : [Que dois-je faire en cas d'absence à un examen](#)

Plagiat et fraude (article 9.10)

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants.es sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.

StudiUM

Un site Internet du cours sera mis à disposition à partir du réseau interne de l'Université, StudiUM. Les étudiants.es auront un accès illimité au site durant toute la session, et ce depuis le réseau interne de l'Université comme depuis leurs propres connexions Internet.

Le/la chargé.e de cours assurera un suivi constant du contenu du site, ce qui permettra notamment aux étudiants.es de recevoir régulièrement des informations diverses concernant le cours, recevoir des documents en ligne, être tenus.es au courant des conférences, se renseigner sur les consignes du travail de session, etc.

Pour avoir accès au site, l'étudiant doit être dûment inscrit à l'Université et être détenteur d'un UNIP, ce qui lui donnera accès à son portail UdeM.

Autres informations utiles pour l'enseignant.e

Guide des chargés de cours : disponible auprès de la TCTB de l'École de criminologie

Modalités de fonctionnement, droits et responsabilités des étudiants.es, services de soutien disponibles, ressources utiles, etc.

Exemples : [Service de soutien à l'apprentissage du Centre étudiant de soutien à la réussite](#), [Centre de communication écrite](#), [Direction des bibliothèques](#),

Aide à la persévérance scolaire.